

Communiqué de presse Nanterre, le 16 juillet 2024

LA NAVETTE FLUVIALE ÉLECTRO-SOLAIRE DES HAUTS-DE-SEINE FAIT SON GRAND RETOUR DU 31 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2024

3 escales pour découvrir chaque week-end les Hauts-de-Seine au fil de l'eau : Issy-les-Moulineaux, Sèvres, et Boulogne-Billancourt

Le Département des Hauts-de-Seine remet à disposition du public une navette fluviale pour desservir plusieurs sites culturels et naturels. À bord d'un catamaran électro-solaire, les passagers pourront (re)découvrir toute la richesse du patrimoine alto-séguanais avec un panorama de paysages et d'architecture audacieuse se dévoilant au fil de l'eau à travers trois escales à Issy-les-Moulineaux, Sèvres, et Boulogne-Billancourt,



Le catamaran électro-solaire du Département des Hauts-de-Seine © CD92 / Julia Brechler

Le Département des Hauts-de-Seine relance son service de navette fluviale pour relier trois escales d'intérêt touristique et patrimonial, avec des sites à proximité facilement accessibles à pied. Engagé dans une politique de développement durable, le Département privilégie la mobilité douce avec un catamaran d'une capacité de 50 passagers, fonctionnant à l'énergie électro-solaire. Le bateau opèrera 4 rotations par jour, chaque week-end, du 31 août au 29 septembre. Cette initiative incite à la découverte du territoire tout en proposant un mode de transport non polluant.

Les trois escales desservies par la navette seront :

 L'escale d'Issy-les-Moulineaux, pour découvrir le parc départemental de l'Île Saint-Germain et la Tour aux figures de Jean Dubuffet, qui est ouverte au public sur réservation. Une pause gourmande aux Halles Biltoki, où vous pourrez découvrir les créations de la meilleure pâtissière du monde, est également recommandée.

Port Victor - Quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux

• L'escale de Sèvres, idéale pour visiter le Jardin des métiers d'Art et du Design et le Musée national de la Céramique à Sèvres, et le Domaine national de Saint-Cloud. Les visiteurs pourront aussi admirer l'architecture de la Seine Musicale et la statue Ether à la pointe de l'Île Seguin, à Boulogne-Billancourt. Quai du Maréchal Juin / Rue Troyon, 92310 Sèvres

• L'escale de Port Legrand à Boulogne-Billancourt, pour visiter le musée départemental Albert-Kahn ou le musée des Années 30, tous deux situés à seulement 15 minutes de marche. Quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt

À la fois vecteur de mobilité, de biodiversité et de loisirs, la Seine est un enjeu d'attractivité et de développement du territoire à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Au quotidien, le Département des Hauts-de-Seine mène une politique de l'eau innovante pour améliorer la qualité de la Seine, réduire les inondations, protéger et aménager les berges, entretenir les digues fluviales, et protéger les ouvrages d'assainissement contre les crues.

Informations pratiques

- 3 escales desservies chaque samedi et dimanche du 31 août au 29 septembre. Toutes les 2 heures de 10h30 à 18h15.
- Tarifs : 2€ pour tous les trajets, peu importe le nombre d'escales. Gratuit pour les -18 ans.
 Gratuit lors des Journées européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024
 Réservations obligatoires à partir du 20 août 2024 sur destination.hauts-de-seine.fr
- Horaires des rotations :

Issy-les-Moulineaux

Départs: 10h30* / 12h30 / 14h30 / 16h30

Retours: 12h15* / 14h15 / 16h15 / 18h15 (fin du service)

Sèvres

Départs: 11h* / 13h / 15h / 17h

Boulogne-Billancourt

Départs: 11h30* / 13h30 / 15h30 / 17h30

(*) Sauf les dimanches 15 et 22 septembre

Pour en savoir plus : <u>destination.hauts-de-seine.fr</u>

Une initiative étendue aux collégiens du Département

Désireux de faire découvrir aux collégiens le territoire de manière ludique et attentif aux enjeux de la transition écologique, le Département des Hauts-de-Seine a invité les collèges alto-séquanais à expérimenter cette promenade en navette fluviale entre les ports d'Issy-les-Moulineaux, de Sèvres, et de Boulogne Legrand.

Il s'est agi d'une navigation d'une heure, commentée par un intervenant. La présentation a abordé 3 thèmes principaux :

- La présentation de la navette fluviale à technologie respectueuse de l'environnement ;
- · La découverte des sites d'intérêt situés sur le parcours ;
- Une courte conférence sur la préservation de l'eau, « enjeu sanitaire, social et culturel ».

Le tourisme fluvial au cœur d'un territoire irriqué par la Seine

Avec la mise en service de cette navette fluviale électro-solaire, après Nautique en Seine cet été et l'événement la Traverseine (canoë-kayak), le Département continue d'animer la Seine dans un esprit respectueux de l'environnement, en valorisant la diversité de ses paysages. Il met ainsi à l'honneur ses bases sportives, ses équipements culturels, et plus largement les berges de Seine. Ce poumon bleu qui s'écoule sur 39 kilomètres à travers les Hauts-de-Seine sera ouvert, à terme, à la

baignade du grand public, grâce à un **travail collectif engagé pour améliorer la qualité de l'eau**, ouvrant de nouvelles perspectives autour de cet axe majeur du Département.

Une offre touristique particulièrement riche et diversifiée

En 2022, les Hauts-de-Seine ont accueilli près de 4,3 millions de touristes, totalisant 16,9 millions de nuitées. D'après VisitParisRegion, 73% de la clientèle touristique du Département était alors française, et 27% d'origine internationale. Les Hauts-de-Seine sont dotés d'une offre culturelle et patrimoniale particulièrement riche réunissant des domaines nationaux et départementaux, des « Maisons des Illustres » et de personnalités, et 14 musées labellisés « Musées de France ». Le territoire départemental compte également une grande densité d'espaces naturels, de parcs et jardins, et d'itinéraires de randonnées pédestre et cyclable.

Bientôt une Charte du tourisme durable dans les Hauts-de-Seine

Dans le cadre de la stratégie pour le tourisme et de l'Agenda 2030, présenté en février dernier par le Président du Département Georges Siffredi et approuvé par l'assemblée départementale, le Département des Hauts-de-Seine établit une feuille de route afin de faire du développement durable du territoire un levier supplémentaire d'attractivité et de rayonnement. L'élaboration de cette Charte du tourisme durable des Hauts-de-Seine, suivant une démarche de co-construction, réunit notamment les offices de tourisme, les responsables de sites culturels et de loisirs, des hôteliers, des restaurateurs, des sites labellisés accueil-vélo, les opérateurs fluviaux, ou encore des guides-conférenciers.

Ce travail en commun permettra d'aboutir cette année à la rédaction d'un document rassemblant les contributions des différents acteurs touristiques du Département des Hauts-de-Seine. Il sera l'occasion de valoriser les actions déjà engagées, notamment à travers l'association « Acteurs du Tourisme durable » à laquelle le Département vient d'adhérer, mais aussi d'échanger sur les bonnes pratiques pour renforcer ses engagements en faveur de la transition écologique. Suivant la stratégie départementale du tourisme et des loisirs 2022-2028, la Mission Tourisme du Département des Hauts-de-Seine œuvre ainsi pour développer une destination durable et responsable.

Accueil journalistes – Accréditations nécessaires auprès du service de presse : sthollot@hauts-de-seine.fr

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT 01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

